

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie  
de Poitou-Charentes

**Décision n° 721 du 7 janvier 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes**

NOR : IOCJ1100077S

Le commandant de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 96/4 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IOCJ1029400S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> février 2011 :

Gaugain Philippe	Nigend : 118 569	Numéro de livret de solde : 5 241 951
------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> février 2011 :

Canonne Christophe	Nigend : 152 808	Numéro de livret de solde : 8 010 714
Lascombes Dominique	Nigend : 162 233	Numéro de livret de solde : 8 019 161

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> février 2011 :

Duprez Frédéric	Nigend : 138 540	Numéro de livret de solde : 5 324 938
Garraud Christophe	Nigend : 127 173	Numéro de livret de solde : 5 280 127
Coste Bernard	Nigend : 148 450	Numéro de livret de solde : 8 006 821
Dissais Stéphane	Nigend : 154 736	Numéro de livret de solde : 8 012 324

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> février 2011 :

Mirande Patrick	Nigend : 128 088	Numéro de livret de solde : 5 281 285
Jourdain Thomas	Nigend : 203 559	Numéro de livret de solde : 8 059 059
Delgado Eric	Nigend : 169 011	Numéro de livret de solde : 8 024 723

Fait le 7 janvier 2011.

*Le général, commandant la région  
de gendarmerie de Poitou-Charentes,*  
C. DUPOUY

Destinataires :

- direction générale de la gendarmerie nationale, direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale, à Paris ;
- colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Charente-Maritime, à La Rochelle, de la Charente, à Angoulême, des Deux-Sèvres, à Niort, de la Vienne, à Poitiers ;
- colonel chef du centre administratif et financier zonal, à Bordeaux ;
- lieutenant-colonel commandant la section des recherches, à Poitiers ;
- lieutenant-colonel directeur du bureau du service national, à Poitiers ;
- monsieur l'administrateur civil hors classe, sous-directeur des pensions à La Rochelle.

Diffusion intérieure :

- section commandement – cabinet ;
- état-major ressources humaines ;
- état-major organisation-emploi ;
- état-major soutiens finances ;
- centre médical principal ;
- contrôle de gestion.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie  
de Bretagne et gendarmerie  
pour la zone de défense  
et de sécurité Ouest

**Décision n° 1299 du 7 janvier 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie de Bretagne**

NOR : IO CJ1100084S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 79827 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IO CJ1029410S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> février 2011 :

Schmid Jean-Jacques	Nigend : 105 857	Numéro de livret de solde : 5 172 481
---------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> février 2011 :

Juino Bernard	Nigend : 91 658	Numéro de livret de solde : 5 101 732
Hofmann Stéphane	Nigend : 128 800	Numéro de livret de solde : 5 282 451
Le Du Bernard	Nigend : 127 616	Numéro de livret de solde : 5 281 164

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> février 2011 :

Margot Xavier	Nigend : 157 910	Numéro de livret de solde : 8 015 347
Arga Bruno	Nigend : 159 256	Numéro de livret de solde : 8 016 500
Morvan Christophe	Nigend : 156 088	Numéro de livret de solde : 8 013 667
Derniaux Maryline	Nigend : 160 147	Numéro de livret de solde : 8 021 437
Guével Christophe	Nigend : 146 492	Numéro de livret de solde : 8 004 332

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> février 2011 :

Le Masson-Robic Hélène	Nigend : 202 640	Numéro de livret de solde : 8 054 352
Daviaud Yannick	Nigend : 177 884	Numéro de livret de solde : 8 029 333
Tulou Aurélie	Nigend : 170 168	Numéro de livret de solde : 8 025 397
Coquillard Franck	Nigend : 149 636	Numéro de livret de solde : 8 007 620

Depayras Sébastien	Nigend : 190 589	Numéro de livret de solde : 8 039 541
Huerre Bertrand	Nigend : 152 979	Numéro de livret de solde : 8 010 854
Dubreil Sébastien	Nigend : 177 523	Numéro de livret de solde : 8 029 130

Fait le 7 janvier 2011.

*Le général de division,  
commandant la région de gendarmerie de Bretagne  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,*  
S. CAILLET